

Les 35 anciens salariés de [SODIMEDICAL](#) / **T** : 03.25.37.45.07, le spécialiste du secteur médical installé à l'époque à Plancy-l'Abbaye (Aube), et dont l'activité a été transférée en Chine, viennent d'obtenir raison au conseil des prud'hommes. Ils obtiendront des indemnités de licenciement comprises entre 7000 et 46 000 euros, pour licenciement sans cause réelle et sérieuse.